



Angers, le 27 novembre 2024

## INVITATION PRESSE

### Téléthon 2024

**Christophe BECHU lancera le « Défi24H Angers » avec Julien GUINEBRETIERE, parrain de la 22<sup>ème</sup> édition**

**Vendredi 29 novembre à 15h45**

*Esplanade Saint-Jacques - Angers*

Ce vendredi 29 novembre 2024 sur l'esplanade Saint-Jacques à Angers, **Christophe BECHU donnera le départ de la 22<sup>ème</sup> édition du « Défi24H Angers », organisé dans le cadre du Téléthon 2024.**

### **4 000 participants au « Défi24H Angers »**

« Le Défi24H Angers » est organisé **du vendredi 29 au samedi 30 novembre** et réunira, sur 24h, près de **4 000 participants**, invités à venir marcher ou courir autour de l'étang Saint-Nicolas à Angers et ainsi apporter leur contribution au Téléthon 2024.

« Le Défi24H Angers » est **une des plus grandes manifestations autour du Téléthon dans le département de Maine-et-Loire**. La manifestation, qui avait rassemblé 3 400 personnes en 2023, **prévoit d'en réunir 4 000 lors de cette édition, un record !** L'an dernier, 39 204 km avaient été parcourus par les participants et 39 400 € avaient été reversés à l'AFM-Téléthon. Cette année, **l'association vise les 40 000, tant en termes de kilomètres parcourus, que d'argent collecté.**

La Ville d'Angers soutient cet évènement sur le plan logistique et invite l'ensemble des agents et élus de la ville d'Angers, d'Angers Loire Métropole et du CCAS à apporter leur soutien en participant à la course. **La Ville d'Angers s'engage à reverser 1 euro par kilomètre parcouru par chacun de ses agents et élus, à l'association « Défi24h Angers » Téléthon.**

Cette année, le parrain de cette 22<sup>ème</sup> édition du « Défi24H Angers » sera **Julien GUINEBRETIERE**, sportif angevin qui lutte au quotidien contre une maladie génétique rare.

Service des Relations presse // 02 41 05 47 21 // [relations.presse@ville.angers.fr](mailto:relations.presse@ville.angers.fr)

[presse.angers.fr](http://presse.angers.fr)

**Merci de nous faire de votre volonté de participer à l'évènement en nous adressant un mail à cette adresse : [relations.presse@ville.angers.fr](mailto:relations.presse@ville.angers.fr)**